



Déclaration au GT académique du 16 juin 2016

Mouvement intra-académique

Cette CAPA se tient deux jours après une nouvelle journée de grève contre le projet de loi « travail ». Ce 14 juin 2016, une manifestation nationale s'est tenue à Paris et des dizaines dans toute la France réunissant au total 1 300 000 manifestants. Nous organisons actuellement une votation citoyenne qui rencontre un grand succès et qui confirme que ce texte est largement rejeté par une majorité de la population. Il faut que le gouvernement cesse son acharnement à vouloir passer en force et entre enfin en négociation avec les organisations syndicales. Fort de cette nouvelle mobilisation, la délégation CGT qui rencontrera la Ministre du Travail vendredi 17 juin portera l'exigence du retrait ; les points majeurs du blocage étant à minima les 5 articles qui constituent l'ossature du texte. La CGT portera également nos propositions pour un code du travail du 21ème siècle, porteur de progrès social.

Concernant cette CAPA.

Ce groupe de travail permet d'acter les affectations à la fois des collègues qui arrivent dans l'académie mais également des collègues étant déjà sur l'académie et souhaitant muter. Nous constatons encore cette année des difficultés qui entraînent un quasi blocage dans certaines disciplines. Par exemple, nous avons noté seulement 2 postes vacants en maths-sciences-physiques pour l'Hérault, 5 postes vacants sur toute l'académie en lettres-espagnol, 1 poste vacant sur l'académie en génie civil construction économie, 1 poste vacant et 4 ZR en génie mécanique construction sur l'académie, aucun poste vacant en productique, 3 postes vacants sur l'académie en MSMA ou encore 1 poste vacant sur toute l'académie en électronique. Ces exemples illustrent des problématiques parfois différentes. Mais le résultat pour l'ensemble est le même : le manque de postes ne permet pas la mobilité dans l'académie, limite la mobilité des collègues arrivant dans l'académie et empêche certains collègues d'entrer dans l'académie. Le système de mutations, en deux phases, n'aidant pas à la mobilité.

Pour la CGT Educ'action, il s'agit donc de revenir à un mouvement national unique de mutations. Mais cela ne suffira toujours pas : il s'agit aussi de créer réellement des postes. Force est de constater que les créations de postes annoncées par le candidat Hollande ne l'ont pas toutes été. Et lorsqu'elles l'ont été, elles compensent à peine la hausse de la démographie. Autre difficulté : la crise du recrutement, qui est particulièrement importante dans l'Enseignement professionnel. Est-ce étonnant avec le parcours du combattant créé par la Mastérisation, non remis en cause par la création des ESPE ? ESPE qui ne proposent pas des parcours de formation et de recrutement réellement adaptés aux PLP. Le plan Sauvadet, qui devait « déprécariser » la Fonction publique est un échec et étant donné le nombre de non-titulaires dans les lycées professionnels, il s'agit là aussi d'un frein objectif aux mobilités. Pour la CGT Educ'action, il s'agit de créer dans les lycées professionnels les postes nécessaires et de titulariser les précaires. Enfin, la concurrence de l'Apprentissage met tout simplement en danger l'existence même de la formation professionnelle initiale sous statut scolaire : il est certain qu'à force de favoriser l'Apprentissage, on vide les lycées professionnels et donc on n'aura plus besoin d'enseignant-e-s.